



Inscrivez un ami à la newsletter

- Biosynex est la pépite de la semaine
- Grande vague de publications cette semaine autour des CA S1

La pépite de la semaine



- Biosynex est le leader des tests de diagnostics rapides en France et fait l'actualité depuis le début de la crise avec la distribution de ses tests Covid auprès des laboratoires, des hôpitaux et, désormais, des pharmacies.
- Le CA S1 publié la semaine dernière reflète la très bonne dynamique de la topline avec un chiffre d'affaires en hausse de 150% à 44 M€ qui est soutenu à la fois par la commercialisation de ses tests Covid et par la vente de thermomètres.
- Sur le S2, la dynamique devrait se poursuivre avec le déploiement du test dans toutes les pharmacies de France et sa distribution à l'international. A ce titre, la société a annoncé une prise de participation de 37% dans la société américaine ProciSeDx qui va lui permettre de commercialiser le test aux Etats-Unis.
- A plus long terme, Biosynex a du potentiel avec :
 - La poursuite de sa dynamique de croissance externe (7 acquisition en 5 ans) ;
 - Sa politique de R&D qui lui permet de mettre régulièrement sur le marché de nouveaux tests régulièrement (ex : auto-test gluten en 2019) ;
 - L'ouverture géographique de nouveaux marchés ;
 - La maîtrise de toute la chaîne de valeur depuis la production jusqu'à la distribution.
- En termes de proposition de valeur, Biosynex entend devenir le leader européen de la biologie délocalisée auprès du grand public et des professionnels de santé. Pour cela il dispose d'une gamme très large de produits allant des tests de diagnostics rapides (VIH, grossesse) aux appareils de tensiométrie en passant par les tests PCR pour le Covid.
- Par ailleurs, compte tenu de son bilan solide et de ses très bonnes perspectives de croissance en 2020 (EBE attendu à 12 M€, multiplié par 6), nous sommes confiant dans la capacité à afficher une belle trajectoire à court terme.

Les opérations de la semaine

Showroomprivé – Lancement d'une augmentation de capital avec maintien du DPS d'un montant maximal de 10 M€, soutenue et garantie par les dirigeants fondateurs. La période de souscription a lieu du 23 au 31 juillet 2020, avec un prix par action nouvelle de 0,15 €. Le produit de cette augmentation de capital viendra renforcer la structure financière de la société.

Antalis – Après avoir acquis 83,7% du capital d'Antalis, KPP va déposer une OPAS visant l'intégralité des titres de la société française non détenus par le groupe japonais au prix de 0,73 € (-16,9% par rapport au jour précédent l'annonce). L'opération s'accompagnerait du retrait obligatoire du titre.

Groupe Open – En association avec Montefiore Investment, les fondateurs de Groupe Open vont lancer une OPA sur le groupe au prix de 15 € par action, représentant une prime de 40% par rapport au dernier cours de clôture avant l'annonce. L'opération se fera à travers le véhicule New Go, créé pour l'occasion. L'OPA vise à accélérer la transformation du groupe et à renouer avec la croissance.

Les publications de la semaine

Nanobiotix – CA S1 (-10,0% YTD) – Le groupe enregistre un CA S1 de 36,9 K€, stable par rapport au S1 2019. La position de trésorerie au 30 juin 2020 s'élève à 26,6M€ correspondant notamment au paiement d'un PGE de 5 M€ accordé par HSBC. Un second PGE du même montant a été accordé par la BPI courant juillet. **Le cours gagne 3,8% le jour J.**

Adocia – Résultats S1 2020 (+1,4% YTD) – Sur un CA de 0,6 M€ la société publie un ROP de -11,1 M€ et un RN avant impôt de -11,9 M€. Au 30 juin 2020 Adocia disposait de près de 36 M€ de trésorerie (vs 43,7 M€ au 1^{er} janvier) soit un cash burn de 7,8 M€ vs 19,1 M€ un an auparavant. **Le cours reste stable le jour J.**

Mauna Kea Technologies – CA S1 (-10,0% YTD) – Impacté par le Covid-19, le groupe a publié un CA S1 de 1,8 M€, en baisse de -47%. Si la situation semble s'améliorer depuis la levée des restrictions et la réouverture de certains établissements, la société a mis en place certaines mesures afin de préserver sa trésorerie (prêt PPP de 0,7 M\$, PGE de 4 M€ et tirage de la deuxième tranche de 6 M€ de financement de la BEI). Le financement de l'activité semble ainsi sécurisé jusqu'au T3 2021. **Le cours perd 6,4% le jour J.**

AST Groupe – CA T2 (-29,0% YTD). En parti affaibli par une chute de 30% des ventes de maisons individuelles, le promoteur immobilier affiche une baisse de son CA T2 de 26,9% à 41,6 M€, portant à 80,7 M€ le CA sur l'ensemble du semestre, soit un recul de 25%. Le groupe reste silencieux concernant les prévisions chiffrées, mais déclare néanmoins une amélioration présumée de la rentabilité sur le S1 grâce aux mesures d'économies et d'améliorations des process. **Le cours se contracte de 3,70% le jour suivant la publication.**

Française de l'Energie – CA T4 (-14,5% YTD). Le groupe annonce un CA S2 en recul de 19% à 3,8 M€ et un CA sur l'ensemble de l'exercice presque inchangé à 7,9 M€ (+0,3%). Grâce aux efforts de réorganisation du travail, les activités de la société ont été maintenues sur l'ensemble des sites et ont contribué à augmenter les volumes de production de gaz (+24%) et d'électricité (+35%). Le management indique que le CA devrait progresser à moyen terme grâce à la poursuite des objectifs opérationnels fixés par le groupe. **Le cours enregistre une baisse de 0,63% à la suite de la publication.**

Ige+Xao – Résultats S1 (-5,9% YTD). Fortement impactée par la pandémie, la filiale de Schneider Electric annonce avoir enregistré un CA S1 en repli de 8% à 15,8 M€. Le ROP s'est quant à lui contracté de 17,7% pour s'établir à 4,3 M€, avec une MOP qui ressort à 27,3% contre 30,5% un an plus tôt. La direction n'a pas souhaité communiquer sur la guidance, mais affirme « poursuivre son plan d'action ». **Le cours reste inchangé le jour suivant la publication.**

Oeneo – CA T1 (-15,8% YTD). La société publie un CA T1 en chute de 15,2% à 57,9 M€ (-14,2 à tcc), affaibli notamment par le recul de l'activité Bouchage de l'ordre de 14,3% (-13,1% à pcc) ainsi que de celle de l'élevage qui a diminué de 17,8% (-17,1% à pcc). La direction indique que la société se dirige vers une reprise progressive qui viendra atténuer la baisse du CA sur l'exercice 2020/21. **Le titre reste stable à la suite de la publication.**

Poxel – CA T2 (-44,6% YTD). La biotech annonce un CA T2 de 4,8 M€ (-30% en proforma), portant le CA sur l'ensemble du premier semestre à 6,4 M€ en repli de 67%. Gonflée par l'augmentation de capital au cours du T2, la trésorerie nette prend des couleurs et s'établit à 29 M€ contre 27 M€ fin 2019. **Le titre perd 2,01% à l'issue de la publication.**

Voltalia – CA T2 (+20,4% YTD). Le groupe réalise une belle performance avec un CA T2 de 51,7 M€, en hausse de 72% (+97% à tcc). Voltalia voit son CA S1 croître de 56% à 88,7 M€ (+74% à tcc) et affiche une production en augmentation de 21% à 915 GWh. Peu impacté par la baisse de régime des secteurs de la construction et des services, le groupe maintient ses ambitions énergétiques et prévoit générer un EBITDA en 2020 entre 160 et 180 M€ et un EBITDA en 2023 entre 275 et 300 M€. **Le cours s'apprécie de 2,71% le jour suivant la publication.**

Groupe Crit - CA S1 (-33,0% YTD) - Pour son 2ème trimestre le groupe a réalisé un CA de 308,3 M€, en baisse de 52,6%. Si le repli de l'activité a été particulièrement marqué en avril et mai, la levée progressive des mesures de restriction a permis un recul limité en juin. Le CA S1 ressort à 814,1 M€ (-34,2% à pcc). **Le cours reste stable après la publication.**

Interparfums - CA S1 (+10,8% YTD) - Le groupe publie un CA T2 en baisse de 68% à 35,8 M€. Sur le semestre le CA ressort à 139,3 M€ (-42%) en haut de fourchette. Le management attend une marge opérationnelle de l'ordre de 5% au S1. **Le cours reste stable après la publication.**

Le Bélier - CA S1 (+3,6% YTD) - La société réalise au T2 un CA de 36,3 M€ en baisse de 54% soit un CA S1 de 109,7 M€ (-34,5%). L'acquisition du groupe par Wencan est toujours en cours. **Le titre gagne 1,1% le jour J.**

Sogclair - CA S1 (-53,4% YTD) - Sogclair publie un CA T2 de 25,6 M€ (-44%) soit sur l'ensemble du semestre un CA en baisse de 24% à 68,9 M€. **Le cours perd 1,8% le jour J.**

Xilam - CA S1 (-5,4% YTD) - Xilam publie un CA S1 2020 en hausse de 23% à 9,7 M€ dont 5,0 M€ en nouvelles productions et 3,7 M€ sur le catalogue qui pâtit des nouvelles règles de diffusion de publicité affinitaire sur Youtube mais est boosté par la demande des chaînes TV. **Le cours gagne 1,3% le jour J.**

GL Events - CA S1 (-51,9% YTD) - La société publie un CA T2 en chute de 79% à 53,6 M€ à cause des nombreuses annulations d'événements. Le CA S1 ressort à 266,8 M€ (-55%). Le management confirme attendre un RN S1 d'environ -30 M€. **Le titre perd 5,7% le jour J.**

ID Logistics - CA S1 (+0,9% YTD) - Le groupe affiche une légère baisse de son CA T2 de -0,6% à 384,1 M€. Au S1 le CA ressort à 776,6 M€ (+4,3%). **Le titre perd 0,5% le jour J.**

LISI – Résultats S1 (-39,8% YTD). Le groupe affiche une diminution du CA T2 de 45,9% à 238,8 M€, de même qu'un CA S1 en repli de 28,2% à 636,7 M€. La société souffre de la performance des divisions Aerospace (-36,2% au T2) et automobile (-58,4% au T2). Le groupe ne communique sur aucun chiffre, mais précise néanmoins que les résultats de l'exercice en cours devraient être positivement impactés par les mesures de réduction des coûts envisagées au S2. **Le cours prend 5,19% à la suite de la publication.**

LNA Santé – CA T2 (+0,9% YTD). La société communique un CA T2 en croissance de 3,4% à 135,9 M€, portant le CA S1 en hausse de 8,9% à 278,3 M€. Sous réserve de la stabilisation de la situation sanitaire, le groupe affirme le retour d'une activité nominale fin 2020, et table sur une croissance organique de l'exercice en cours de près de 3% (contre 4% en début d'année). **Le titre s'apprécie de 2% le jour suivant la publication.**

Maurel et Prom – CA T2 (-34,2% YTD). La compagnie pétrolière publie un CA S1 de 142 M\$ (-38%), ce qui représente un CA T2 de 62 M\$ (-51%), dont 52 M\$ provient de l'activité pétrolière (-58%). Au regard de l'environnement économique actuel, le groupe prévoit des dépréciations d'actifs de l'ordre de 460 M\$ à 500 M\$ sur le périmètre consolidé pour le S1. **Le cours perd 0,97% à la clôture du jour suivant la publication.**

Orapi – CA T2 (+137,2% YTD). Le groupe enregistre un CA T2 en hausse de 25% atteignant 77,5 M€ et un CA sur l'ensemble de 2020 sera appelée de 9% à pc, soit 140,4 M€. L'AG qui se tiendra le 29 juillet 2020 augmentation de se prononcer sur certaines opérations de restructuration qui, si leur réalisation prend place après le 31 juillet 2020, aboutiraient à la fin du moratoire prévu dans le cadre de la procédure de conciliation actuellement en cours. **Le cours perd 18,76% à l'issue de la publication.**

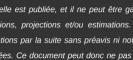
Paragon ID – CA T2 (-9,2% YTD). Le groupe publie un CA T4 de 22,7 M€, en baisse de 26% en publié et 36% à pcc, mais au-dessus des dernières estimations du groupe. L'exercice 2019/20 affiche des revenus stables en publié à 108 M€. La direction anticipe un T1 dégradé. **Le cours se dégrade de 1,02% le jour J.**

SMCP – CA T2 (-61,8% YTD). La société déclare avoir obtenu un PGE de 140 M€ ainsi qu'une suspension de ses covenants financiers pour l'exercice 2020 et un « assouplissement de ses covenants financiers pour l'exercice 2021 » de la part de ses partenaires bancaires. Ces mesures vont pouvoir améliorer la situation financière du groupe. **Le titre se repli de 0,44% le jour suivant de la publication.**

OL Groupe – CA T4 (-28,4% YTD). L'OL Groupe conclut un exercice 2019-20 en baisse, marqué par l'arrêt de certaines activités et ne peut être utilisé par aucune personne aute qu'une Personne Habilitée. Les produits d'activités s'élèvent à 276,3M€ (-11%) et à 185,4 M€ hors trading (-16%). Dans ce contexte et alors que l'exercice 2020/21 devrait également être impacté, le management réaffirme ses objectifs longs terme à savoir un CA entre 420 M€ et 440 M€ et un EBE supérieur à 100 M€. **Le cours reste stable à l'issue de la publication.**

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Lucas Guillemé et de Terence Gerber

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, reconstitution de capital (OBO, LBO...).



*La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore tel d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (f) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »).

Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne aute qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée qui se fonde sur le présent document en les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être discuté, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent être informées et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus.*

